

PAR COURRIEL

Montréal, le 12 février 2021

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Édifce Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est — 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

OBJET: Sauvez les restos, M. Legault!

Monsieur le Premier Ministre,

La fermeture des salles à manger des restaurants depuis maintenant plus de sept mois au cours des onze derniers mois, dans presque toutes les régions du Québec, laissera des traces. Au final, il est déjà certain que les ventes totales des restaurants du Québec accuseront une baisse d'au moins 5 milliards de dollars en 2020.

La situation financière des restauratrices et des restaurateurs du Québec est donc plus que précaire et les prochains mois s'annoncent extrêmement difficiles. Un sondage, réalisé au cours du mois d'octobre, donc au début de la deuxième vague, nous apprenait que 63 % des exploitants se disaient inquiets pour leur avenir, dont 26 % étaient extrêmement inquiets. 56 % nous disaient croire ne pas être en mesure de rester en vie plus de 6 mois dans les conditions d'exploitation du moment. Nous n'osons imaginer leur état d'âme aujourd'hui.

Malheureusement, Monsieur le Premier Ministre, les mesures de soutien proposées par votre gouvernement sont insuffisantes pour assurer que notre industrie passe à travers cette crise sans précédent qui frappe notre planète, ce qui laisse malheureusement présager que de nombreux restaurants fermeront.

La fermeture définitive d'un restaurant n'est pas que la simple disparition d'une entreprise. Pour celles et ceux qui l'exploitent, c'est un drame personnel et humain. En outre, la fermeture d'un restaurant, c'est aussi une partie de notre patrimoine culinaire et gastronomique qui disparaît. C'est une partie de notre culture et de notre identité.

.../2

Si l'on ne soutient pas les femmes et les hommes qui exploitent les établissements, si l'on ne fait rien pour retenir les employés qui y travaillent, ce qui disparaîtra ce sera l'expertise, la compétence, le talent et l'expérience que ces personnes ont collectivement construits depuis au moins trois décennies.

Pour assurer notre survie, la réouverture au plus vite des salles à manger est évidemment une nécessité et nous voulons réitérer que les restaurants sont pleinement en mesure d'accueillir la clientèle en toute sécurité en respectant les directives de la Santé publique et de la CNESST. Ceci a été confirmé par les propos du Dr Horacio Arruda, devant la Commission de la santé et des services sociaux, voulant qu'il n'ait pas recommandé de fermer les restaurants lors de la deuxième vague. Il avait plutôt proposé des restrictions supplémentaires en zone rouge.

Vous avez plutôt décidé de fermer les salles à manger en cohérence avec le message de réduire le nombre de contacts sociaux et d'interdire les rassemblements dans les lieux privés. Nous ne contestons pas que c'est la prérogative du gouvernement de prendre une telle décision pour l'aider à faire passer son message dans la population. C'est son droit, certes. Mais, comme il en va du gagne-pain, de la vie, de la survie de milliers de personnes, qui aujourd'hui se sentent sacrifiés, le gouvernement doit maintenant se tourner vers le futur et mettre en place toute l'aide nécessaire pour qu'elles puissent reprendre leurs activités professionnelles le plus rapidement possible.

Par conséquent, cette réouverture doit être planifiée et définitive. Il est en effet hors de question de continuer à jouer au yo-yo avec nous, car nous sommes aujourd'hui incapables de supporter une nouvelle fois le poids financier d'une réouverture et d'une fermeture. Ce plan de réouverture devra aussi tenir compte des durs mois qui nous attendent encore. Les effets de la pandémie sur notre secteur perdureront au moins jusqu'à l'an prochain. Ainsi, les exploitants de restaurants du Québec doivent pouvoir compter sur de l'aide directe de votre gouvernement – et non des prêts – destinée spécifiquement à leur secteur. C'est à cette seule condition que la reprise de notre industrie pourra se faire harmonieusement et permettre, comme l'a déjà exprimé votre ministre de l'Économie, un *soft landing*.

Ces derniers mois, notre association a eu l'occasion de vous écrire à quelques reprises, ainsi que d'écrire à quelques-uns de vos collègues du conseil des ministres, pour partager avec vous les préoccupations des gestionnaires de la restauration du Québec visant à assurer la pérennité de notre industrie qui livre probablement la plus importante bataille de son histoire.

Malgré nos communications écrites répétées, malgré nos appels à l'aide pressants, nous devons constater que nos doléances ont trouvé très peu d'écho auprès de votre gouvernement. Bien sûr, nous saluons le canal de communication maintenu avec votre cabinet et avec celui de certains ministres.

On écoute certes, mais on agit très peu convenons-en. Plusieurs de nos membres ont exprimé dans les médias avoir eu l'impression d'avoir été abandonnés par votre gouvernement et il faut que ça change.

Notre association a communiqué plusieurs recommandations et fait état de revendications nécessaires à l'épanouissement de notre industrie. Nous saluons d'ailleurs les récents changements apportés à la loi sur les permis d'alcool suite à l'adoption du projet de loi n° 72, mais la situation actuelle est propice à poursuivre sur cette lancée et donner une réponse favorable à nos demandes.

Par conséquent, pour obtenir le soutien et la considération que mérite légitimement l'importante industrie québécoise de la restauration, soyez respectueusement informé, Monsieur le Premier Ministre, que notre Association donnera le coup d'envoi, d'ici peu de temps, à une vaste campagne, incluant le lancement d'une pétition. Votre gouvernement doit agir et poser les gestes qui doivent l'être pour sauver les restaurants du Québec.

En terminant, il va sans dire que vous pouvez compter sur notre entière disponibilité pour échanger avec vos représentants quant aux objectifs que nous souhaitons atteindre par cette démarche.

En vous remerciant de l'intérêt et de l'attention que vous accorderez à nos propos et nos revendications, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente du conseil d'administration de l'ARQ,



Claudine Roy, C.M., C.Q.
Auberge sous les Arbres (Gaspé)

Le vice-président du conseil d'administration de l'ARQ,



Hugues Philippin
Chic Alors (Québec)

- c. c. Membres de l'ARQ et du conseil d'administration de l'ARQ
 Membres du conseil des ministres
 Mme Dominique Anglade, cheffe de l'opposition officielle
 M. Manon Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition
 M. Pascal Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition